

Stage et entretien clinique

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P8PPSEP

Présentation

Au cours de son stage en psychologie clinique et psychopathologie (308 heures minimum), l'étudiant.e devra s'impliquer dans diverses activités cliniques : entretien clinique, groupe thérapeutique, consultation d'évaluation et d'orientation, séance de psychothérapie... L'étudiant.e devra par ailleurs mener une réflexion sur le fonctionnement institutionnel et la dynamique transféro-contre-transférentielle. Cet enseignement hebdomadaire a pour fonction de l'aider à analyser son implication clinique sur son lieu de stage et le fonctionnement institutionnel, mais aussi les difficultés qu'il/elle peut y rencontrer et de l'initier à la pratique et à l'analyse de l'entretien clinique.

Validation de l'enseignement: Attestation de stage (minimum 308 heures de stage) en institution au sein d'une équipe pluridisciplinaire sous la supervision d'un.e psychologue clinicien.ne dans l'institution, ayant au minimum 3 ans d'ancienneté, assiduité au TD, remise d'un rapport de stage en fin d'année donnant lieu à une soutenance.

Cet enseignement ne peut être validé en dérogatoire. La note minimale pour valider cet EC / UE est de 10/20 et il n'y a pas de compensation possible.

Objectifs

L'étudiant.e sera formé.e aux pratiques psychologiques et psychothérapeutiques dans un cadre clinique et pourra approfondir sa connaissance du fonctionnement des institutions et de leur dynamique. Cet enseignement permet l'analyse et l'élaboration des pratiques professionnelles de l'étudiant.e.

Évaluation

Session 1 : Dossier + attestation de stage + oral

Session 2 : Dossier + attestation de stage + oral

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale : 100% TD

Compétences visées

Développer une posture professionnelle de psychologue clinicien.ne. adaptée, éthique et déontologique.

Examens

Session 1 : Pour cet EC, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est autorisé pour les tâches suivantes : rédaction de la présentation de l'institution et de la problématique. Il est interdit pour les tâches suivantes : rédaction des parties consacrées à la fonction du psychologue et du stagiaire psychologue ainsi que l'analyse de matériel clinique. Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique. Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel. L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation.

Session 2 : Pour cet EC, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est autorisé pour

les tâches suivantes : rédaction de la présentation de l'institution et de la problématique. Il est interdit pour les tâches suivantes : rédaction des parties consacrées à la fonction du psychologue et du stagiaire psychologue ainsi que l'analyse de matériel clinique. Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique. Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel. L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation.

Bibliographie

Chiland, C. (2013). L'entretien clinique. Paris : PUF
Jacobi, B. (2012). Cent mots pour l'entretien clinique. Toulouse : Erès
Perron, R. et coll. (2006). La pratique de la psychologie clinique. Paris : Dunod
Schauder, S. (2007). Pratiquer la psychologie clinique auprès des enfants et des adolescents. Paris : Dunod
Schauder, S. (2007). Pratiquer la psychologie clinique auprès des enfants et des adultes et des personnes âgées. Paris : Dunod

Ressources pédagogiques

Comptes-rendus de la pratique en institution et des pratiques cliniques.

Contact(s)

> Laure-anne Perrin

Contact administratif
la.perrin@parisnanterre.fr

> Sara Skandrani

Responsable pédagogique
sskandrani@parisnanterre.fr